



**PROCÈS VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du LYCÉE XAVIER MALLET
du 28 mai 2020**

DESTINATAIRES

Monsieur le Président du Conseil Régional

Madame le Recteur



Le Teil, le 15 mai 2020

Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil d'Administration

Objet : convocation CA n°7 ANNULE ET REMPLACE LA CONVOCATION DU 14/05/2020

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil d'Administration du Lycée Xavier Mallet qui aura lieu le :

Judi 28 mai 2020 à 18h en visioconférence :

<https://eu.bbcollab.com/guest/2f948461b2a04c5da4785b192d691e66>

Ordre du jour :

- Adoption du PV du CA n°5 du 12-02-2020
- Bilan sur le fonctionnement de l'organisation pédagogique à distance.
- Compte rendu du CVL du Mardi 12 mai 2020.
- Présentation du protocole sanitaire national
- Présentation avenant au règlement intérieur pour le fonctionnement du lycée en juin et juillet 2020 en période de crise sanitaire.
- Organisation pédagogique mise en place en juin et juillet 2020.
- Attribution Logements CNAS personnels états et région 2020/2021.
- Budget prévisionnel voyage à Paris Terminale professionnelle commerce.

Les votes lors des instances seront à envoyer à l'adresse suivante : Aurelie.Barral1@ac-grenoble.fr

Je compte bien entendu sur votre présence. Si toutefois, il vous était impossible de vous rendre à cette séance, je vous remercie de bien vouloir m'en avvertir et transmettre votre convocation à votre suppléant éventuel.

Dans l'attente de ce conseil, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Provisieur

G. BARD-VOLF

PROCES VERBAL

De la séance n° 7 du Conseil d'Administration du lycée le 28 mai 2020

MEMBRES TITULAIRES PRESENTS

Nombre total de votants : 29 Quorum : 16

Présents : 19 absents : 9 excusés : 3

	NOMS	TITRE	SIGNATURES
Administration	M. BARD-VOLF Guillaume	Proviseur	Présent
	Mme LAFFONT Sophie	Proviseure Adjointe	Présente
	Mme BARRAL Aurélie	Gestionnaire	Présente
	Mme FERRET Mélanie	Conseillère Principale d'Education	Présente
	M. SANTALUCIA Alexandre	Chef de travaux	Présent
Elus des collectivités territoriales	Mme MASSEBEUF Isabelle	Conseil Régional	Présente
	M. FLORY Jean-Claude	Conseil Régional	Absent
	M. NOEL Bernard	Communauté de communes	Absent
	M. DELHOMME Romain	Commune du Teil	Absent
Pers. Qualifiée			
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation	Mme BORDE Emilie	PLP sciences et techniques médico-sociales	Présente
	M. SENECHAL Julien	Certifié Histoire-Géographie	Présent
	M. PIALLAT Frédéric	Certifié Sciences Physiques	Présent
	Mme MEZIL Mélanie	PLP Lettres-Espagnol	Présente
	Mme DUFLOUX Stéphanie	Certifiée EPS	Présente
	Mme TEYSSIERES Christine	Agrégée Anglais	Excusée
M. DEPOORTER Benoit	PLP vente	Présent	
Représentants des personnels ASS ou ATE	Mme EVENOT Virginie	Adjoint Technique Territorial	Présente
	Mme DESFLACHES Marie-Andrée	Adjoint Technique Territorial	Présente
	M. DUCHAMP Pierre	Adjoint Technique Territorial	Absent
Représentants des parents d'élèves	Mme FAURE-PINAULT Virginie	F.C.P.E	Excusée
	Mme BOUCHADEL Hélène	F.C.P.E.	Présente
	Mme SENAC Yolaine	F.C.P.E	Présente
	Mme GALAMIEN Nathalie	F.C.P.E	Présente
	M. CHABAUD Jacques	F.C.P.E.	Excusé
Représentants des élèves	BOUGUERRA Kenzy	Élève 1 B	Absent
	BERTHIER Tom	Élève T E	Absent
	CHARRE Ashley	Élève T B	Absent
	NOUACH Kheira	Élève T CO	Absente
	FIALON Alicia	Etudiante STS 1	Absente

PROCES VERBAL

De la séance n° 7 du Conseil d'Administration du lycée le 28 mai 2020

MEMBRES SUPPLEANTS PRESENTS

	NOMS	TITRE	SIGNATURES
Elus des collectivités territoriales	Mme GENEST Sandrine (suppl.)	Conseil Régional	Absente
	M. AMRANE Olivier (suppl.)	Conseil Régional	Absent
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation	Mme HOFFMANN Marina	PLP Prévention Santé Environnement	Absente
	M. BONY Simon	PLP Lettres Anglais	Absent
	M. GOUNELLE Arnaud	Agrégé Histoire-Géographie	Absent
	Mme LAVIS Véronique	Certifié Anglais	Présente
	Mme ESCODA Odile	PLP Vente	Absente
Représentants des personnels ASS ou ATE	M. VALLON Mickaël	Adjoint Technique Territorial	Absent
	Mme AMBLARD Claude	ATRF	Absente
	M. ARLAUD Maurice	Adjoint Technique Territorial	Absent
Représentants des parents d'élèves	Mme BAILLY-VINCENT Céline	F.C.P.E.	Absente
	M. SEYS Guillaume	F.C.P.E	Présent
	Mme MATHIEU Cécile	F.C.P.E	Absente
	M. BRUNEL Benoit	F.C.P.E	Absent
	Mme SATRE-BUISSON Mireille	F.C.P.E.	Absente
Représentants des élèves	Mme VINCENT Emma	1 A	Absente
	M. COSTE Enzo	2 A	Absent
	Mme GRAFFET Lina	T A	Absente
	M. BOUKRAA Ayoub	T CO	Absent
	M. CLEMENT Loïc	STS 1	Absent

PROCÈS VERBAL
De la séance n°8 du Conseil d'Administration du lycée Xavier Mallet le 28 mai 2020

Intitulé	Page n°	Acte	Autres
adoption du PV du 12 février 2020	6		
1. Bilan sur le fonctionnement de l'organisation de l'enseignement à distance.	6		X
2. Compte-rendu du CVL du mardi 12 mai 2020	7		X
3. Présentation du protocole sanitaire national	7		X
4. Organisation pédagogique mise en place au lycée Xavier Mallet pour une reprise le 2 juin	8	X	
5. Présentation avenant au règlement intérieur pour le fonctionnement du lycée Xavier Mallet en juin et juillet 2020 en période de crise sanitaire Répartition de la DGH 2020-2021	8	X	
6. Attribution logements CNAS personnels état et région 2020-2021	9	X	
7. Budget prévisionnel voyage à Paris pour la Terminale professionnelle commerce	9	X	

Secrétaire de séance : S. LAFFONT

Président : G. BARD-VOLF

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 28 mai 2020

Compte-tenu de la crise sanitaire liée à la COVID-19, le CA se tient en visioconférence.

Le CA est présidé par M. BARD-VOLF, Proviseur.

Mme LAFFONT, Proviseur-adjoint, assure le secrétariat de séance.

Mme BARRAL, adjointe-gestionnaire, recueille les votes et transmet les résultats aux membres du CA.

Le Proviseur ouvre le Conseil à 18h05 ce jour au lycée Xavier Mallet.

Le Conseil d'Administration compte 29 sièges pourvus. Le quorum est de 16.

17 membres du CA sont présents en début de séance, le quorum est atteint.

Lecture et adoption de l'ordre du jour à l'unanimité.

18h10 : arrivée de Mme GALAMIEN

18 PRESENTS.

Adoption PV du CA du 12 février 2020

Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 12 février 2020 :

Mme SENAC demande si on peut avoir des précisions sur la DG.

Le Proviseur répond qu'il apportera des précisions en fin de CA.

Le Proviseur précise aux membres que compte-tenu de sa nomination après la tenue de ce CA, il s'abstiendra.

Vote : pour : 14

Contre : 0

Abstention : 5

PV adopté à l'unanimité.

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR.

1) Bilan sur le fonctionnement de l'organisation de l'enseignement à distance.

Mme SENAC dit qu'il y a une perte de rythme et du relâchement. Il y a moins de visio depuis le retour des vacances de Pâques.

Le Proviseur répond que la démotivation a été observée.

M. SEYS précise que des enseignants utilisent des outils autres que Pronote et la classe virtuelle comme Discord par exemple. Il s'interroge sur la fracture numérique. Problème de visios qui se superposent.

Le Proviseur répond que 38 élèves ont été identifiés comme ne disposant pas d'outils numériques : prêt de matériel par la Région. En ce qui concerne les visios une demande de coordination a été faite aux enseignants, notamment en respectant l'emploi du temps de Pronote.

Mme FERRET, CPE ajoute que l'apprentissage de l'autonomie est difficile. Les élèves ont des difficultés à se connecter. Il y a des disparités : 1 ordinateur par foyer (parents en télétravail + plusieurs enfants), zone blanche.

Ces difficultés seront prises en compte en conseil de classe et soulignées dans les appréciations.

Mme SENAC demande la date des conseils de classe.

La Proviseur-adjoint dit qu'un courriel a été envoyé mi-mai avec le calendrier.

Les parents d'élèves ne l'ont pas reçu et s'inquiètent sur la façon de joindre les autres parents.

2) Compte-rendu du CVL du mardi 12 mai 2020

La CPE fait un bilan :

- Un point sur les travaux a été présenté aux élèves : sécurisation, internat, réouverture en septembre
- Relâchement du fait de l'annonce du contrôle continu
- Continuité pédagogique : problème d'ordinateur, de connexion, etc.
- Parcoursup

3) Présentation du protocole sanitaire national.

Rappel des étapes de consultation des différentes instances : conseil pédagogique, CHSCT, commission permanente avant présentation au CA.

Rappel du contexte et de l'annonce du Premier Ministre sur la réouverture des Lycées à partir du 2 juin.

Les classes qui rentreront sur le site de LXM sont les classes de seconde et première professionnelles, la première STMG et la première année BTS.

Une réflexion est engagée sur les classes de terminale professionnelle et technologique.

En ce qui concerne les classes de première et terminale générale scolarisées dans la Drôme, un travail est engagé avec les chefs de ces établissements.

Pour les classes de seconde, scolarisées au collège Marguerite Duras, cela semble difficile.

Suppression des oraux de français suite à l'annonce du premier ministre.

Lecture et précision sur le protocole sanitaire.

Ce protocole a été expliqué aux agents par le Proviseur qui les a réunis.

(18h34 : arrivée de Mme MASSEBEUF

19 PRESENTS)

M. SEYS : Quelle est la fréquence du lavage des mains ? Conséquences : risques de brûlures.

Le Proviseur : entrée lycée, entrée/sortie des salles, toilettes, restauration...

M. SEYS : Vous avez mené un travail incroyable. Nous comprenons et vous félicitons. Mais nous sommes inquiets sur les problèmes liés aux brûlures.

Mme GALAMIEN : Je suis d'accord avec ce qui vient d'être dit. Il faudrait limiter le gel, privilégier le lavage des mains au savon. Le gel désinfecte, le savon lave.

4) Organisation pédagogique mise en place au lycée Xavier Mallet pour une reprise le 2 juin

En préambule, le Proviseur précise que des modifications (en gras sur le document présenté au CA) ont été apportées depuis la CP suite à la question posée par le collège des enseignants sur la question de l'EPS. L'équipe d'EPS a été rencontrée à ce sujet.

La Proviseur-adjoint explique les principes généraux :

- 1 sondage effectué via pronote auprès des familles
- Un emploi du temps spécialement créé pour les élèves retournant au lycée.
- Conservation de l'emploi du temps classe pour les autres

Les élèves ayant répondu présent recevront par courriel l'emploi du temps, l'avenant au RI et la charte présentés lors de ce CA.

Mme SENAC : une salle d'études est-elle prévue ?

Le Proviseur : Non

La Proviseur –adjoint précise que les cours se feront par bloc de deux heures ce qui limitera les heures éventuellement libres entre deux cours.

Vote : pour : 18

Contre : 1

Abstention : 0

Protocole adopté à l'unanimité.

5) Présentation avenant au règlement intérieur pour le fonctionnement du lycée Xavier Mallet en juin et juillet 2020 en période de crise sanitaire.

Le Proviseur met en avant les modifications apportées depuis la CP.

Pas de questions sur l'avenant ni sur la charte.

Vote : pour : 18

Contre : 0

Abstention : 1

Avenant au RI adopté à l'unanimité.

6) Attribution logements CNAS personnels état et région 2020-2021

Personnels état

Vote : pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

Personnels région

Vote : pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

7) Budget prévisionnel voyage à Paris pour la Terminale professionnelle commerce.

Voyage prévu pour la classe de première cette année mais reporté en raison de la crise sanitaire.

Reporté en novembre, les 3-4-5/11/2020

Dates posées en fonction du calendrier des PFMP

Présentation du budget.

L'adjoint-gestionnaire souligne l'investissement des élèves dans les actions.

Mme SENAC : la charge pour les familles, 80 € n'est-elle pas trop élevée ?

L'adjoint-gestionnaire : Le coût réel est de 235€

M. DEPOORTER : Non ce n'est pas très élevé. C'est la première année que le coût est si bas.

La moyenne des dernières années était plutôt autour de 150€ par famille.

Le Proviseur : c'est une volonté de l'établissement de réduire ce coût cette année.

Vote : pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé,

Le Proviseur informe le CA que bien que n'ayant pas été destinataire de questions diverses au préalable, il répond à la question posée par Mme SENAC.

Mme SENAC : Qu'en est-il de la dotation globale, du deuxième CA, des suppressions de poste ?

Le Proviseur : Après avoir pris l'attache du Rectorat lors de ma nomination, il m'a été confirmé que nous étions hors délai pour convoquer un deuxième CA à ce sujet.

En effet les suppressions de poste étaient actées : pas de modification possible car le mouvement des personnels déjà engagé.

Nous sommes en train de travailler sur la répartition : elle sera présentée en conseil pédagogique. Il n'y aura pas de nouvelles instructions de la DG.

Lors du CA de juillet, il y aura une information du CA sur les ajustements de la DG.

Mme SENAC : Qu'en est-il des transports pour la reprise ?

Mme MASSEBEUF : J'informe les services pour la mise en route des transports

Fin du CA 19H44.

Le secrétaire de séance,

Mme LAFFONT